



Approuvé à la séance du 06 octobre 2021

## COMMISSION SCOLAIRE DES DÉCOUVREURS ÉCOLE LE RUISSELET

Procès-verbal de la réunion du conseil d'établissement  
tenue mercredi 15 septembre 2021 à 17 h 30  
au salon du personnel

PRÉSENTS : M<sup>me</sup> Ariane Plamondon  
M<sup>me</sup> Chantal Gagnon  
M<sup>me</sup> Kathie Gagnon  
M<sup>me</sup> Marie-Eve Harton  
M<sup>me</sup> Josée Perreault  
M<sup>me</sup> Kadiatou Diallo  
M<sup>me</sup> Ariane Robert  
M. Nicolas Lapointe  
M. Joël Larouche

ABSENTS : M<sup>me</sup> Marjorie Béland

SECRÉTAIRE : M<sup>me</sup> Sabrina Lorette

M. Lapointe et Mme Harton animent la réunion

---

### 1. Constatation du quorum

Le quorum est constaté à 17 h 50.

### 2. Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue

M. Lapointe souhaite la bienvenue aux membres et ouvre l'assemblée.

### 3. Adoption de l'ordre du jour

1. Constatation du quorum;
2. Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue;
3. Adoption de l'ordre du jour;
4. Lecture et adoption du procès-verbal de la rencontre du 2 juin 2021;
5. Rapport du président du conseil d'établissement;
6. Rapport du trésorier;
7. Rapport de la direction;
8. Invitée : Représentante de la Fondation de l'école
9. Service de garde:
  - a. Hop-Hop
  - b. Parascolaire
10. Autres sujets;
11. Levée de l'assemblée.

C.E. 15-09-21-01

Il est proposé par Kathie Gagnon et résolu d'adopter à l'unanimité l'ordre du jour de la réunion du 15 septembre.

4. Lecture et adoption du procès-verbal de la rencontre du 2 juin 2021

Une correction doit être apportée au point 15 d. (a et non à) et (quartier et non cartier).

C.E. 15-09-20-02

Il est proposé par Chantal Gagnon et résolu d'approuver à l'unanimité le procès-verbal de la rencontre du 2 juin 2021.

5. Rapport du président du conseil d'établissement

M. Lapointe présente son rapport annuel 2020-2021 aux membres pour approbation ; il n'y a pas de modification à apporter.

M. Lapointe précise que l'école a assumé le financement de l'album des finissants pour l'année 2020-2021.

*CE 15-09-20-03*

*Il est proposé Josée Perreault et résolu d'approuver à l'unanimité le rapport du Président du conseil d'établissement.*

6. Rapport du trésorier ;

*M. Joël Larouche présente son rapport 2020-2021 aux membres.*

Mme Harton explique que le surplus du conseil d'établissement est dû aux frais de secrétariat, qui seront assumés par l'école. Les frais vont être transférables l'année prochaine, mais non accumulés.

CE 15-09-20-04

Il est proposé par Joël Larouche et résolu d'approuver à l'unanimité le rapport du trésorier.

7. Rapport de la direction

Mme Harton présente les grandes lignes de l'année scolaire 2021-2022.

Mme Harton explique le virage technologique pris avec l'enseignement à distance, alors qu'on se questionne sur la façon d'évaluer les élèves quand ils sont en enseignement à distance.

Au niveau des ressources matérielles, l'école a des nouvelles classes et les élèves de 6e année sont autorisés à rester dans une classe sans fenêtre, dû à leur horaire spécifique. Une classe a été créée au sous-sol; elle est prête à accueillir un nouveau groupe l'année prochaine.

L'école a un nouveau débarcadère, un plan de revitalisation de la cour est débuté et une demande de subvention sera déposée au ministère pour avoir un terrain de soccer synthétique.

Au niveau des finances, Mme Harton fait le point sur le déficit dû à la COVID, pour l'entretien ménager et le besoin de surcroît de concierge.

Pour le service de garde, Mme Harton explique que l'équipe a réussi à surmonter le défi avec brio.

## 8. Invitée : Représentante de la Fondation de l'école

Mme Dominique Larouche explique que la Fondation a été créée en 2004 et vise à faire la promotion de l'éducation, de la réussite scolaire, et l'amélioration du quotidien des élèves. Deux nouveaux parents ont rejoint la fondation.

Les enseignants déposent des demandes et la fondation a des critères pour prioriser les demandes qui sont au nombre de cinq : nombre d'élèves touchés, équité au niveau scolaire, caractère d'urgence (matériel pas adapté), amélioration de la vie scolaire, répartition équitable coté informatique et sportif.

Mme Larouche présente les principales activités comme la course et la vente de fromages à Noël, mais aussi d'autres activités ponctuelles comme le tournoi de hockey bottine, la vente de vêtements à l'effigie de l'école.

Mme Larouche informe les membres que la Fondation a redonné à l'école 7000\$ depuis 2017 et que la Fondation s'est associée à la réalisation de la classe extérieure.

Pour l'année 2021-2022, la Fondation souhaiterait réaliser la vente vêtements, de fromages et la course si les conditions sanitaires le permettent.

M. le président se demande combien de personnes font partie de la Fondation. Mme Larouche précise que la Fondation compte maintenant 9 personnes avec les 2 nouveaux parents.

M. le président demande si des suivis peuvent être faits au conseil d'établissement concernant les activités de la Fondation, car ils souhaiteraient collaborer avec la Fondation. Mme Harton précise qu'elle doit valider les balises des dépenses possibles avant de confirmer une association possible.

La Fondation explique qu'elle pourra remettre des reçus d'impôts pour les dons faits. Mme Josée Perreault propose de faire un appel aux dons aux parents avec une description des projets dans le prochain Info-Parents.

## 9. Service de garde :

### 1. Hop-Hop

Mme Harton explique que les parents redemandent l'utilisation de l'application Hop-Hop, mais que cela est impossible pour l'instant dû au manque de personnel. La situation pourra être ajustée en cas d'arrivée de personnel.

### 2. Parascolaire

Mme Harton indique que le projet de mini basket avec Martin Robitaille est reconduit cette année et que nous n'avons pas de nouvelle du RSEQ.

## 10. Autres sujets ;

### 10.1 Approbation exceptionnelle des sorties éducatives

Mme Chantal explique que la sortie des 4e années est une visite du boisé qui aura lieu le 4 octobre. Elle demande l'approbation de la sortie bien que le pourcentage de participation ne soit pas encore connu. Les membres du conseil sont d'accord à l'unanimité.

CE 15-09-20-05

Il est proposé par Ariane Robert et résolu d'approuver à l'unanimité la sortie des 4e années.

### 10.1 Approbation exceptionnelle des sorties éducatives (suite)

Mme Harton demande l'approbation du conseil d'établissement pour la sortie au cirque des 4e années en mars, car il y aura un dépassement de 4,55\$ par élève. En contrepartie, il n'y aura pas de projet spécial de présenté.

CE 15-09-20-06

Il est proposé par Kadiatou Diallo et résolu d'approuver à l'unanimité.

### 10.2 Analyse bassin

Mme Harton explique qu'en 2019-2020 sur le territoire de l'Étincelle/Trois-Saisons, 9 élèves fréquentaient le Ruisselet. Avec le redécoupage du territoire, on passe à plus 11 élèves tous niveaux confondus.

### 10.3 Projet reporté

M. Larouche se questionne sur les projets mis en pause.

Mme Harton explique que tous reprennent tranquillement leur cours et que rien n'est reporté présentement. Le projet du terrain synthétique sera idéalement réalisé cet été.

Me Kathie Gagnon se questionne sur la présentation des cours à l'éducation à la sexualité.

Mme Chantal dit n'avoir eu aucun retour de la ressource.

M. Lapointe fera un suivi avec la personne.

## 11. Levée de l'assemblée

L'assemblée est levée à 18 h 40.

---

Marie-Eve Harton  
Directrice

---

Steve Labranche  
Président